



UNE AUTRE FAÇON DE DIRE MERCİ

Dons planifiés



FONDATION SANTÉ TROIS-RIVIÈRES

La Fondation Santé Trois-Rivières a pour mission d'amasser de l'argent ou autres biens dans le but de favoriser la création, le maintien et le développement de la qualité des soins et des services dispensés aux usagers par le CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec, en plus de répondre aux besoins en soins spécialisés des gens de la Mauricie et du Centre-du-Québec, tout en soutenant l'établissement dans l'émergence de projets de recherche novateurs, et ce, toujours dans l'optique d'améliorer la qualité des soins et des services.

Depuis sa création, la Fondation ne cesse de se dépasser afin de poursuivre ses objectifs. Grâce à la générosité de la population et à l'engagement des organismes privés de la région, ce sont près de 27 000 000 \$ qui ont pu être investis dans des projets novateurs et l'acquisition d'appareils et d'équipements médicaux de haute technologie voués à l'optimisation des soins de santé en Mauricie et au Centre-du-Québec.

Ces investissements ont déjà permis à la communauté de bénéficier de diagnostics plus précis et plus rapides et de profiter de meilleurs traitements sans devoir aller vers les grands centres.

Prévoir un don planifié, c'est aider la Fondation, VOTRE Fondation, à poursuivre sa mission essentielle pour la communauté : celle de redonner espoir en ce bien si précieux qu'est la santé.



Établissements bénéficiant de vos dons

- Centre hospitalier affilié universitaire régional
- Centre de services ambulatoires en santé mentale de Trois-Rivières
- Centre d'hébergement Cooke
- Centre d'hébergement Roland-Leclerc
- Centre d'hébergement Louis-Denoncourt
- Centre multiservices de santé et de services sociaux Cloutier
- Centre multiservices de santé et de services sociaux St-Joseph
- CLSC Laviolette
- CLSC Père-Daniel
- CLSC Ste-Geneviève

LE DON PLANIFIÉ

Un don planifié est un don qui fait l'objet d'une planification financière, fiscale ou successorale.

- Il peut être immédiat ou futur;
- Il reflète les désirs et les objectifs philanthropiques du donateur;
- Il tient compte du contexte personnel, familial et fiscal du donateur;
- Il donne droit à des avantages fiscaux;
- Il a des retombées concrètes et durables pour notre organisation.

**Le don planifié est plus simple
que vous ne le croyez!**



LES TYPES DE DONS PLANIFIÉS

Il existe plusieurs types de dons planifiés. Voici les plus populaires et les plus simples.

Nous vous recommandons de consulter un planificateur financier, comptable ou notaire pour connaître tous les détails et avantages relatifs à chaque type de don.

Le don testamentaire

Le don testamentaire demeure l'une des façons les plus simples et les plus accessibles de planifier un don (legs particulier, legs résiduaire, legs universel, etc.).

Il n'est pas nécessaire de disposer d'une grande fortune pour faire un don testamentaire : un donateur peut prévoir un don en pourcentage de son patrimoine (par exemple 2 %).

Tous les dons testamentaires donnent droit à un reçu aux fins d'impôts accordant un crédit qui permettra de diminuer l'impôt assumé par la succession. Ainsi, loin de déshériter les proches du donateur, le don testamentaire offre des avantages.

Le don en argent

Le don immédiat en argent est certes le plus connu et utilisé et peut, dans certaines occasions, être réparti sur plusieurs années pour un maximum d'impact fiscal.

Le don d'une assurance vie

Un don à l'aide d'une assurance vie est un moyen simple de donner une somme importante à coût moindre. Il existe différentes manières de faire ce type de don, et les avantages diffèrent selon ce choix :

- Achat et cession de la propriété d'une nouvelle police au nom de la Fondation Santé Trois-Rivières, qui sera également bénéficiaire irrévocable;
- Cession, du vivant du donateur, d'une police déjà existante au nom de la Fondation Santé Trois-Rivières, et désignation de cette dernière à titre de bénéficiaire irrévocable;
- Désignation de la Fondation Santé Trois-Rivières comme bénéficiaire du capital décès.

Le don de titres cotés en bourse

Le don de titres est un don d'actions, d'obligations ou de tout autre titre inscrit à une bourse.

C'est l'une des façons les plus avantageuses sur le plan fiscal de faire un don important à notre organisme.

Le don d'actions ou d'autres titres donne droit à un crédit d'impôt. Il est plus avantageux de transférer directement des titres que de donner le produit de la vente de titres.

Les dons de titres cotés en bourse peuvent être immédiats ou différés, réalisés par la succession.



DIRIGER VOTRE DON POUR UN IMPACT PLUS GRAND

Faire un don à la Fondation Santé Trois-Rivières, c'est un investissement dans la santé. Votre contribution sert à l'achat d'équipements spécialisés et au développement de services qui ne sont pas couverts par les budgets gouvernementaux. Votre don bonifie ainsi l'offre de soins et de services ici, à Trois-Rivières.

Afin de répondre à vos préoccupations, nous vous offrons la possibilité de diriger votre don à divers services ou départements. Votre investissement sera donc dirigé là où vous souhaitez faire la différence. Si vous choisissez plutôt de donner au fonds général, votre contribution sera dirigée vers les priorités telles qu'identifiées par l'établissement.

La Fondation compte quatre fonds dédiés actifs. Vous pouvez également consulter la liste des départements et services médicaux à la page suivante.



Améliorer la qualité des soins et le mieux-être des patients qui reçoivent des traitements en oncologie.



Amasser des fonds pour la prévention, le traitement et la guérison des cancers masculins..



Destiné à l'acquisition d'équipements pour le service de neurologie et le service de neurochirurgie..



Améliorer la qualité des soins et de la qualité de vie lors des naissances et de l'hospitalisation des nouveau-nés.

LISTE DES DÉPARTEMENTS ET SERVICES MÉDICAUX

Départements médicaux

Anesthésiologie
Clinique de médecine de laboratoire
Chirurgie
Imagerie médicale
Médecine d'urgence
Médecine générale
Médecine spécialisée
Pédiatrie
Obstétrique-gynécologie
Pharmacie
Psychiatrie
Santé publique

Services médicaux

Biochimie
Biochimie médicale
Cardiologie
Chirurgie buccale et maxillofaciale
Chirurgie dentaire
Chirurgie générale
Chirurgie orthopédique
Chirurgie plastique
Chirurgie thoracique
Chirurgie vasculaire
Dermatologie
Endocrinologie
Endoscopie digestive
Gastroentérologie

Services médicaux (suite)

Gériatrie spécialisée
GMF-UMF
Hématologie
Hémodynamie
Médecine interne
Médecine générale - Ambulatoire
Médecine générale - CHSLD
Médecine générale - Dépendances
et médecine de proximité
Médecine générale - Hospitalisation
Médecine générale - Périnatalité
Médecine générale - Soins à domicile
et soins palliatifs
Médecine nucléaire
Microbiologie - infectiologie
Néphrologie
Neurochirurgie
Neurologie
Oncologie médicale
Ophtalmologie
ORL
Pathologie
Physiatrie
Pneumologie
Radiologie
Radio-oncologie
Rhumatologie
Soins intensifs adultes
Urologie

EN RÉSUMÉ

Votre choix quant à votre type de don vous appartient : ce dernier doit refléter vos désirs, vos intérêts en tant que donateur et votre situation financière personnelle.

Tous les types de dons vous donneront, à vous ou à votre succession, des avantages fiscaux importants. Consultez un professionnel pour les connaître en détail.

CONTACTEZ-NOUS

Contactez-nous pour nous faire part de vos désirs quant à l'impact de votre don : ce dernier peut être fait pour servir une cause qui vous tient à coeur, pour perpétuer votre mémoire et votre engagement, pour soutenir la recherche ou le développement d'un secteur spécifique, pour procéder à l'achat d'un appareil ou d'un équipement, ou encore pour laisser libre d'engagement afin de répondre aux besoins ponctuels des établissements desservis par la Fondation.

Fondation Santé Trois-Rivières

731, rue Sainte-Julie,
Trois-Rivières (Québec) G9A 1Y1

819 372-3538 poste 53574

fondationsante3r@ssss.gouv.qc.ca

fondationsante3r.com

